



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

État des lieux sur le CHU de GUYANE à 120 jours de sa création



Une réunion du comité de pilotage du futur CHU de Guyane s'est réunie hier après-midi, à Cayenne. Il a permis à ses membres de discuter des nombreux chantiers qui permettront d'aboutir à la création du trente-quatrième centre hospitalier universitaire de France début 2025.

Projet médico-soignant, création du groupement de coopération sanitaire préfigurateur, formation, recherche, aide à l'investissement des hôpitaux, offre de soins dans les communes isolées... Un programme dense attendait les membres du comité de pilotage du CHU de Guyane, réunis hier à Cayenne. Élus, représentants de l'État, des établissements de santé, de l'Université de Guyane, de la recherche, des professionnels de santé libéraux, des étudiants en santé, représentants des usagers et de l'Assurance maladie ont pu poser leurs questions sur les chantiers devant permettre la création du trente-quatrième CHU de France début 2025. « Un projet complexe, multidimensionnel, qui ne peut se résumer à un projet bâtimentaire », a insisté Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS. Gabriel Serville, président de la Collectivité territoriale (CTG), a salué les décisions qui sont prises et les choses qui se font et vont dans le bon sens. Aller vers le CHU pour 2025 est une nécessité absolue mais il faut aussi penser à l'après et que nous ayons une profonde réflexion sur la manière de renforcer l'offre de soins en construisant un bâtiment neuf doté de tous les personnels et les compétences dont nous avons besoin. »

Le projet médico-soignant, « colonne vertébrale » du CHU

Christophe Bouriat, directeur général du Centre Hospitalier de Cayenne, a d'abord présenté le projet médico-soignant, dont la deuxième version a été transmise à l'ARS début juillet ([lire la Lettre pro du 12 juillet](#)). Véritable « colonne vertébrale » du futur CHU, ce projet médico-

soignant sera encore enrichi d'ici à la fin de l'année. Il lui sera ajouté quelques filières comme les maladies rares.

Ce projet médico-soignant décrit l'offre de soins, l'organisation des équipes au niveau territorial et les projets de chacune des quarante filières identifiées. La Lettre pro commence à vous les présenter aujourd'hui dans sa nouvelle rubrique consacrée au CHU.

La labellisation CHR attendue pour janvier

Pour obtenir la labellisation comme centre hospitalier régional (CHR), un quatrième établissement de santé a été créé le 29 juillet aux côtés des trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Il s'agit du groupement de coopération sanitaire préfigurateur du futur CHU ([lire la Lettre pro du 2 août](#)). Après consultation de leurs instances, les trois hôpitaux ont débuté le transfert de certaines autorisations de soins. A une question du député Jean-Victor Castor, Christophe Bouriat a précisé qu'il s'agit de filières universitaires ou ayant déjà une portée territoriale. « Mais il n'y aura pas de lit dans ce quatrième établissement. Chaque hôpital conserve ses lits, ses services, ses personnels », explique le directeur du CHC.

Ce GCS sera « le siège social du CHU ». La période actuelle est notamment consacrée à la préparation d'une équipe de direction, avec des directeurs préfigureurs. Après sa labellisation comme CHR, le GCS pourra conventionner avec l'unité formation recherche (UFR santé) de l'Université de Guyane pour créer le CHU.

Davantage d'autonomie dans la formation

Début juillet, l'Université de Guyane a créé son unité formation recherche (UFR) santé, c'est-à-dire sa faculté de médecine ([lire la Lettre pro du 5 juillet](#)). En ne dépendant plus de l'UFR des Antilles, la Guyane bénéficie de « plus d'autonomie pour la nomination de personnels hospitalo-universitaires » et pour le recrutement des internes, souligne le Pr Pierre Couppié. Pour le directeur de l'UFR santé, « permettre de suivre une partie des études de médecine en Guyane augmente les chances de retour au pays de ces jeunes » pour y exercer leur métier. La création de cette UFR était indispensable pour que l'Université puisse signer la convention constitutive du futur CHU.

Les chercheurs en santé s'unissent

La recherche en santé est dense en Guyane. Mais éclatée entre de nombreux acteurs, elle manque de visibilité à l'échelle internationale, regrette le Pr Mathieu Nacher, chef de service du Département Recherche Innovation Santé Publique au CHC. Les trois hôpitaux publics, le centre d'investigation clinique (CIC Antilles-Guyane), l'Institut Pasteur de la Guyane et l'Université de Guyane travaillent actuellement à la création d'une unité mixte de recherche (UMR) Santé des populations en Amazonie. Le projet est en cours d'instruction par l'Inserm pour une création en janvier.

« Cette UMR permettrait d'avoir une affiliation unique et d'être plus visible, ce qui favorisera l'attractivité du territoire, estime le Pr Nacher. Ainsi, si de nouveaux PU-PH arrivent sur le territoire, ils trouveront une structure pour faire de la recherche. »

Cette UMR aura quatre axes de recherche principaux : les pathologies infectieuses et tropicales, les pathologies chroniques en Amazonie, la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, et culture, société et santé.

En outre, la recherche bénéficie de 10 millions d'euros mobilisés par l'ARS pendant trois ans à travers des bourses postdoctorales, un fonds d'amorçage pour permettre aux chercheurs de lancer leurs projets, et un fonds de soutien à la recherche clinique dont l'appel à projets sera lancé dans les prochaines semaines ([lire la Lettre pro du 29 mars](#)).

Mieux gérer les hôpitaux afin de financer les investissements

L'an dernier, les trois hôpitaux ont clôturé leur année avec un déficit de 61 millions d'euros hors aide de trésorerie. Plusieurs chantiers sont menés pour le réduire à 27 millions cette année, ce qui leur permettrait de rétablir une capacité d'autofinancement et donc d'investir. Parmi les pistes étudiées, figurent l'amélioration de la fluidité du parcours des patients, l'organisation des blocs opératoires et le développement des spécialités avec les potentiels les plus forts (ORL, chirurgie digestive, ortho-traumatologie, stomatologie...). Le coefficient géographique a été augmenté pour la Guyane. Le remboursement des prestations des hôpitaux sera donc plus élevé, avec de premiers effets dès cette année ([lire la Lettre pro du 16 juillet](#)).

Après le CHU, un deuxième chantier prioritaire, solidifier le réseau des Hôpitaux de proximité et des CDPS

La mise en place d'une marque réseau du CHU de Guyane et le développement de l'offre pour les territoires isolés sera le chantier prioritaire de l'ARS en matière d'offre de soins. L'ARS consacra des moyens exceptionnels pour renforcer le réseau, améliorer la desserte avec un avion dédié aux transports programmés, la rénovation des logements des professionnels de santé, la reconstruction es hôpitaux de proximité, l'adjonction de centres périnataux de proximité et de plates-formes gérontologiques, etc.

Le Dr Cyril Rousseau, coordinateur du pôle CDPS – hôpitaux de proximité au CHC, a fait le point sur les projets dans les communes isolées. L'objectif est d'associer l'activité de médecine générale et soins primaires qui leur est historiquement dévolue à une plus grande offre de spécialistes, avec des plateaux techniques renforcées (imagerie et biologie notamment), et à une activité de santé publique et de prévention grâce aux équipes mobiles qui sont sur le terrain.

Plusieurs projets sont en cours comme la reconstruction des CDPS de Papaïchton, Camopi et Apatou, attendus ces deux prochaines années, la création d'un bâtiment de consultation dans le village d'Apagui, en aval de Grand-Santi, la mise en place de missions itinérantes au départ de Cacao vers Favard, la route de Kaw et la RN2, et la construction d'une maison hospitalière et du pôle logistique des CDPS à Cayenne ([lire la Lettre pro du 13 août](#)). En outre, le futur CHU bénéficie de deux enveloppes pour consolider son investissement global dans le réseau : 15,3 millions sur trois ans pour le fonctionnement et 3,7 millions d'euros pendant trois ans pour l'investissement.

Un CHU qui s'ouvre sur le monde grâce au programme de recherche Guyane Santé 2030

Enfin, Chantal Le Bot, secrétaire générale du CHC, a insisté sur l'ouverture sur le monde du futur CHU. D'abord avec nos voisins immédiats : le Suriname (ophtalmologie, recherche) et le Brésil (création d'un centre de coordination en santé à Saint-Georges, maison binationale des femmes à Oiapoque). Mais également hors du continent sud-américain : l'Indonésie (formation des urgentistes et recherche sur le stress des professionnels de santé), le Mali, le Niger et le Togo (leishmaniose cutanée), les Etats-Unis (projet Malakit avec l'université d'Harvard), le Bénin (infectiologie) et la Guinée (sur les sujets biomédicaux et administratifs).



EN BREF

◆ Le contrat territorial de santé mentale signé



Pendant quatre jours, de lundi à hier, plus de deux cents acteurs de la santé mentale ont participé aux premières Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en Guyane. Hier matin, en clôture de ces journées, Dimitri Grygowski, directeur général de l'ARS, Michel-Ange Jérémie, président de l'Association des maires de Guyane, Bruno Apouyou, président du Grand Conseil coutumier, Yves Bhagooa, président de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) et les représentants de territoire ont signé le contrat territorial de santé mentale.

Ce document est un engagement moral et financier. Il vise à « renforcer l'articulation entre le Projet territorial de santé mentale (PTSM) de Guyane et les démarches locales de santé menées par les différents signataires. Par cette contractualisation, les partenariats locaux seront consolidés pour répondre de manière plus efficiente aux besoins de santé du territoire guyanais, dans une logique de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. De surcroît, l'ARS Guyane s'engage à soutenir le déploiement des actions et les acteurs de la santé mentale par un accompagnement à l'ingénierie de projet, via notamment son accélérateur de projet, et par le renforcement des financements dédiés et de leur bon usage. »

Le contrat s'appuie sur la feuille de route régionale de santé mentale. Cette signature s'est poursuivie avec la première réunion du comité de pilotage du [projet territorial de santé mentale](#) (PTSM). Cet organe, composé notamment de représentants des territoires de Guyane, « a vocation à déployer de manière opérationnelle le PTSM de Guyane, et plus globalement la politique régionale de santé mentale. Il constitue un lieu d'échange entre ses membres afin que les spécificités des territoires soient prises en compte, et que les difficultés rencontrées par les acteurs soient remontées à l'ARS Guyane par ses représentants. » ([lire la Lettre pro du 2 avril](#)).

♦ Ninon Gautier directrice du CHOG-futur site St Laurent du Maroni du CHU de Guyane



Depuis cette semaine, Ninon Gautier est la nouvelle directrice du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais. Mardi matin, elle a été accueillie par les membres du conseil de surveillance, les représentants du personnel et les cadres de l'établissement.

Christophe Bouriat, directeur du Centre Hospitalier de Cayenne et qui a assuré l'intérim après le départ de Didier Guidoni, s'est dit satisfait de l'arrivée de Ninon Gautier pour prendre le relais. Il a insisté sur les valeurs communes entre les établissements de santé du territoire. Il a également assuré que cette mission d'intérim lui avait permis de mieux identifier les spécificités de Saint-Laurent du Maroni, ses difficultés liées à la distance et ses atouts dont le dynamisme. Il a salué un établissement attachant avec de gros projets, ayant besoin d'un directeur à temps plein. Il s'est également réjoui de la qualité du dialogue social dans l'établissement.

Myriam Dolan, présidente du conseil de surveillance, Françoise Mirande, présidente de l'Adapei, Paule Tocney, directrice des soins du Chog, et les représentants du personnel de l'établissement lui ont également souhaité la bienvenue. En retour, Ninon Gautier s'est dite ravie d'avoir rejoint le Chog et a souligné ce moment fort dans l'histoire de l'hôpital que sera la création du CHU de Guyane.

♦ Le Dr Hcini nommé MCU-PH



Les rangs des universitaires se renforce en Guyane. Le Dr Najeh Hcini a été nommé maître de conférence des universités – praticien hospitalier (MCU-PH) à l'Université de Guyane. Les hôpitaux de Guyane regroupent désormais treize PU-PH et deux MCU-PH.

Le chef de service de gynécologie-obstétrique du Chog avait soutenu fin décembre 2023 sa thèse d'université dans la spécialité Recherche clinique, innovation technologique, santé publique. Son travail, dirigé par le Pr Mathieu Nacher, traitait des

« grossesses à haut risque dans le bassin de Maroni : conséquences des maladies infectieuses sur la morbi-mortalité maternelle, fœtale et néonatale ».

Ces travaux de recherche avaient été présentés dans la [Lettre Recherche](#) du Centre Hospitalier de Cayenne. Ils ont permis d'identifier « le jeune âge, la nulliparité et la précarité sociale comme des facteurs de risque majeurs de survenue des infections pendant la grossesse. Nous avons pu confirmer le risque majoré de prématurité, de perte fœtale et de naissance par césarienne au sein de la population des mères ayant eu de la fièvre comparativement à celles n'en ayant pas eu (...) les agents infectieux sont une cause importante de morbi-mortalité néonatale en Guyane et nécessitent une surveillance particulière. Ils représentent au moins 4% des causes directes de mort fœtale sur le territoire. Les issues des grossesses sont aggravées par d'autres facteurs de risque comme la précarité sociale, l'obésité, les pathologies cardiovasculaires, la malnutrition ainsi que l'exposition aux métaux lourds. L'anémie, souvent d'origine multifactorielle, a été identifiée dans notre travail comme un facteur de risque indépendant de mort fœtale. »

♦ Les IRA en hausse en ville

Dans un [bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier, Santé publique France signale « une augmentation de la circulation des **infections respiratoires aiguës** en médecine de ville tandis qu'une diminution des passages aux urgences est notifiée par les hôpitaux du littoral. La grippe, le VRS chez le nourrisson et le Sars-CoV-2 circulent faiblement. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité est à un niveau élevé, en augmentation en médecine de ville du littoral et dans les territoires de l'intérieur (CDPS et hôpitaux de proximité) ».

« La circulation de la **dengue** se maintient à un niveau infra-épidémique au cours des deux dernières semaines. Le niveau de circulation est bas et stable sur l'ensemble de la Guyane. Bien que l'épidémie de dengue soit terminée, la vigilance vis-à-vis des arboviroses doit se maintenir. La recherche de confirmation biologique devant tout syndrome dengue-like demeure indispensable. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins se maintenait à un niveau faible au cours des deux dernières semaines avec au total 3 accès à Plasmodium vivax recensés. »

♦ Forum des infirmiers le 21 septembre



Samedi 21 septembre, l'URPS infirmiers libéraux de Guyane organise son premier forum intitulé « L'infirmier libéral d'hier, d'aujourd'hui et de demain en Guyane ». Cet événement se déroulera au Jardin botanique de Cayenne, de 9 heures à 17h30, et sera ouvert au grand public.

« Ce forum a pour but de mettre en lumière le rôle pivot des infirmiers libéraux l'écosystème sanitaire guyanais, tout en sensibilisant la population à l'importance de la prévention et des soins, explique l'URPS infirmiers. Cet événement vise à renforcer la visibilité de notre profession et à encourager la collaboration entre les professionnels de santé, les institutions et le grand public. »

Plusieurs ateliers thématiques seront animés par des infirmiers libéraux et leurs partenaires (CACL, Sdis, AG2R La Mondiale) :

- La prévention du cancer (10h30 – 11 heures) ;
- Les soins aux personnes âgées (11 heures – 11h30) ;
- Sécurité et santé au travail, par les sapeurs-pompiers (11h30 – 12 heures) ;
- La vaccination (13 heures – 13h30) ;
- Présentation AG2R La Mondiale (13h30 – 14 heures) ;
- La téléconsultation (14 heures – 15 heures) ;
- La prévention et la sexualité (15h30 – 16h30) ;
- La santé mentale, par la CACL (16h30 – 17h30) ;

La conférence d'ouverture, de 9h30 à 10h30, abordera l'évolution du métier d'infirmier libéral en Guyane.

Entrée : 1 euro en faveur de l'association Graine d'Elie. Animation pour enfants.

◆ Site internet Guyane sport santé : faites-vous connaître !

Le site internet Guyane sport santé, porté par la coordination sport santé de Guyane, sera mis en ligne à la mi-octobre (*lire la Lettre pro du 30 juillet*). Une carte interactive recensera les structures et professionnels proposant de l'activité physique adaptée et/ou du sport santé. Les professionnels de ce secteur sont invités à contacter Tiphaine Legendre, coordinatrice du réseau sport santé – bien-être – APA de Guyane pour se faire connaître.

Contact : reseausportsanteguyane@gmail.com.

En route pour le CHU !



Bienvenue dans notre nouvelle rubrique « En route pour le CHU ! » Chaque vendredi, un référent des filières et/ou activités du futur CHU de Guyane vous présentera, dans son domaine, l'état de l'offre de soins dans les trois hôpitaux publics, l'organisation des équipes au niveau territorial, les projets et les moyens de joindre les services. Aujourd'hui, le Dr Romain Blaizot, co-chef de service de dermatologie au Centre Hospitalier de Cayenne, présente la filière dermatologie.



Quelle est l'offre de dermatologie en Guyane ?



La Guyane ne compte que 3 dermatologues libéraux, tous implantés dans l'Île-de-Cayenne. L'offre de soins dermatologiques repose donc en très grande partie sur le service de dermatologie du Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), co-dirigé par le Dr Romain Blaizot et le Pr Pierre Couppié. Le service comprend 8 médecins seniors et entre 4 et 8 internes selon les périodes.

Le service du CHC est un service universitaire, qui reçoit des étudiants en médecine et des internes. Il mène également des recherches de manière active, sur des dermatoses tropicales négligées comme la leishmaniose, la lèpre ou la lobomyose. Il constitue, avec le laboratoire de parasitologie, l'un des éléments du Centre national de référence pour la leishmaniose.

Le service est également spécialisé dans la dermatologie sur peau noire, que ce soit par la pratique ou par son enseignement. L'équipe prend ainsi en charge de nombreuses maladies infectieuses de la peau, mais aussi des maladies inflammatoires comme l'eczéma, le psoriasis, la pelade ou le vitiligo, ainsi que les cancers de la peau.

Le service du CHC comprend une hospitalisation de 10 lits, une consultation très active avec près de 8 000 passages par an, un hôpital de jour notamment consacré à l'administration de perfusions complexes (pentamidine pour la leishmaniose, corticoïdes pour la pelade ou le vitiligo) ou à l'utilisation d'une salle d'asepsie pour des actes de dermatochirurgie.

Le service réalise également des dépistages et traitements anonymes et gratuits pour les maladies sexuellement transmissibles, tous les jours de 14 heures à 16 heures, du lundi au

vendredi.

Comment est organisée l'équipe sur le territoire ?

L'équipe du CHC est responsable de la filière dermatologique pour l'ensemble de la Guyane, à travers le projet CHU. L'équipe assure donc des missions délocalisées financées par l'ARS, notamment pour le dépistage de cas de lèpre mais aussi pour la dermatologie générale, au Centre Hospitalier de Kourou, au Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, et dans une multitude d'hôpitaux de proximité et de CDPS (Apatou, Javouhey, Awala-Yalimapo, Grand-Santi, Sinnamary, Maripasoula, Talhuen, Antecum Pata, Saül, Cacao, Régina, Saint-Georges, Camopi).

Le service est également en mesure de répondre rapidement par des équipes interventionnelles en cas d'épidémie ou de situation de crise nécessitant des soins dermatologiques, par exemple lors de cas de gale ou de papillonite sur des campements de migrants.

Quels sont les projets ?

Les projets comprennent :

- L'ouverture d'une activité de dermatologie esthétique (botox, acide hyaluronique...) au 1er novembre 2024
- L'acquisition de lasers dermatologiques permettant toute une gamme de nouveaux actes au 1er décembre 2024
- L'ouverture de missions délocalisées pour les quartiers informels de Cayenne, Macouria et Matoury, au 1er Novembre 2024
- L'emménagement dans un nouveau bâtiment de consultations sur le site du CHC, plus adapté à la croissance de l'équipe, courant 2025
- La réouverture d'un CEGIDD (centre de santé sexuelle) complet, en partenariat avec l'Unité de maladies infectieuses et tropicales, au 1er janvier 2025
- La création d'une équipe mobile de plaies et cicatrisations avec une filière territoriale de prévention et gestion des plaies chroniques, au 1er janvier 2025
- Le début, par un financement FEDER, d'un projet de recherche prospective ambitieux sur les facteurs de risque d'échec de traitement de la leishmaniose cutanée en Guyane
- La poursuite, par un financement FEDER, d'un projet de recherche sur le lien entre lèpre et environnement en Guyane
- La tenue, en mars 2025, d'un congrès international de dermatologie tropicale au CHC

Comment joindre le service pour les patients ?

- De 7 heures à 9 heures et de 14 heures à 17h30 par téléphone au 0594 39 53 59.
- Une boîte mail sera bientôt accessible pour les prises de rendez-vous des patients.

Les professionnels bénéficient d'une adresse mail spécifique et peuvent également joindre le téléphone d'astreinte du service en cas d'urgence.



Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Un projet européen pour financer l'attractivité du métier d'infirmier



Dans un communiqué diffusé lundi, la Commission européenne annonce avoir signé un accord avec le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé afin d'aider les Etats membres à retenir les infirmiers dans leurs systèmes de santé et à rendre la profession plus attrayante. L'accord prévoit des actions dans tous les Etats membres pendant trois ans. « Une attention particulière sera accordée aux pays qui souffrent d'une grave pénurie de personnel de santé et plus particulièrement » d'infirmiers, précise la commission. Le financement soutiendra ainsi des plans de recrutement, des programmes de mentorat, des évaluations pour mieux comprendre les problèmes à l'origine de ces pénuries structurelles, des stratégies visant à améliorer la santé et le bien-être des infirmiers, et des formations notamment au numérique.

Offres d'emploi



- Le Chog recrute un **infirmier** pour son service de chirurgie ambulatoire (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).
- La clinique Canopée (Rainbow Santé) recrute un pharmacien hospitalier adjoint pour sa PUI (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater](#).

Agenda

Aujourd'hui

► **Portes ouvertes du CHK** à destination des professionnels de santé libéraux, pour découvrir les services et le matériel de l'établissement, à partir de 18 heures à l'entrée du bâtiment administratif.

Samedi 14 septembre

► **Intervention de l'Ophtabus**, de 8 heures à 14 heures au centre social Makandra, à Mana. Accessible à tous, gratuit. Pas de prescription de lunettes.

Samedi 21 septembre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au CCAS de Rémire-Montjoly, pour les enfants de 0 à 6 ans.

► **Forum des infirmiers**, organisé par l'URPS infirmiers, de 9 heures à 17h30 au Jardin botanique, à Cayenne

Mardi 24 septembre

► **Soirée de sensibilisation « Parlons IVG »** à destination des professionnels de santé, organisée par la CPTS centre littoral et le réseau Périnat et animée par le Dr Nadia Thomas, présidente du réseau Périnat, à 19h45 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Mercredi 2 octobre

► Afterwork de la CPTS, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 3 octobre

► **Conférence** grand public dans le cadre du congrès de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes

Vendredi 4 et samedi 5 octobre

► **Congrès** de diabétologie et pathologies métaboliques et endocriniennes, organisé par Diabète Guyane obésité (DGO). S'inscrire [ICI](#)

Samedi 5 et dimanche 6 octobre

► **Relais pour la vie** organisé par la Ligue contre le cancer, de samedi 15 heures à dimanche 15 heures sur la place des Palmistes, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 10 octobre

► **Journée d'études** « Handicap et vie intime, affective et sexuelle » organisée par le Creai à destination des professionnels du champ du handicap, des personnes concernées et de leurs familles, de 9 heures à 16h30 à Cayenne. Renseignements : contact@creai-guyane.org.

Samedi 12 octobre

► **Permanence des orthophonistes** de 8 heures à 12 heures au guichet unique de Soula, à Macouria, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Lundi 14 octobre

► Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane » sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre

► Les AgiT, Assises guyanaises d'infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Lundi 28 octobre

► Webinaire sur l'utilisation de Pandalab organisé par la CPTS centre littoral à destination de ses adhérents, de 20 heures à 21 heures. [S'inscrire](#).

Du 13 au 15 novembre

► Assises amazoniennes de gynécologie, obstétrique, néonatalogie et anesthésie, au Royal Amazonia, à Cayenne. Inscriptions aux formations pré-congrès : assistant-coordo@reseauperinatguyane.fr

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)